



Avantages sociaux d'OSSTF/FEESO – Mise à jour

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Paul Elliott, président

À titre d'information

L'entente à la table centrale, qui a été ratifiée par les unités de négociation d'OSSTF/FEESO, comprenait la perspective de transférer les membres d'OSSTF/FEESO qui font partie à l'heure actuelle d'un régime d'avantages sociaux de conseil scolaire vers un seul régime provincial d'avantages sociaux. Comme vous vous en doutez, ce processus est très compliqué et comprend plusieurs étapes. Une condition essentielle pour que le régime aille de l'avant est la détermination du financement adéquat du régime général d'assurance maladie et de soins dentaires. OSSTF/FEESO est en cours de vérification des contributions financières des conseils scolaires au régime. En supposant qu'un financement suffisant est identifié, OSSTF/FEESO se trouvera par conséquent en position d'entreprendre la mise en œuvre d'un régime provincial d'avantages sociaux telle que décrite dans les étapes ci-dessous.

Un groupe de travail d'OSSTF/FEESO a été créé pour passer en revue les concepts actuels des régimes de soins de santé et de soins dentaires auxquels les membres d'OSSTF/FEESO cotisent et pour étudier les tendances actuelles de la conception des régimes d'avantages sociaux. Au bout du compte, le groupe de travail créera un concept provisoire d'un régime provincial d'avantages sociaux qui sera soumis à l'approbation de l'Exécutif provincial et du Conseil provincial d'OSSTF/FEESO. Ce processus d'approbation devrait être terminé d'ici le début du mois de juin 2016. La conception du régime sera présentée à tous les membres du régime d'avantages sociaux d'OSSTF/FEESO en septembre 2016.

Une autre tâche importante du transfert des membres d'OSSTF/FEESO à un nouveau régime provincial d'avantages sociaux est la transmission des renseignements des membres des bases de données actuelles des employeurs à celle du régime provincial d'avantages sociaux. Avec l'aide du RAEO, l'infrastructure nécessaire est à présent en place. Des réunions ont eu lieu avec des responsables des ressources humaines des conseils scolaires afin de veiller à ce que le transfert de renseignements se fasse sans heurts et que la confidentialité des renseignements soit protégée. Avant le lancement du régime, on vous demandera de mettre à jour et de vérifier vos renseignements concernant le régime d'avantages sociaux dans le nouveau système. Une communication plus détaillée sur l'inscription au régime vous parviendra lors de communications ultérieures.

Comme vous le savez, l'entente centrale garantit que votre accès à votre régime actuel d'avantages sociaux sera protégé jusqu'à votre transition au régime provincial d'avantages sociaux. Transférer en même temps tous les membres d'OSSTF/FEESO des régimes d'avantages sociaux au nouveau régime provincial d'avantages surpasserait la capacité du système de base de données. La transition des membres d'OSSTF/FEESO au nouveau régime provincial d'avantages sociaux se fera par vagues à partir de l'automne 2016.

Le régime provincial d'avantages sociaux sera régi par une Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés. Quatre fiduciaires seront nommés à la FSSBE (ELHT) par le gouvernement de l'Ontario et l'*Ontario Public School Boards' Association* et cinq seront nommés par OSSTF/FEESO. Les cinq personnes désignées par OSSTF/FEESO comprendront les groupes suivants :

- Un membre actif
- Un membre actif ou à la retraite
- Deux membres du personnel d'OSSTF/FEESO
- Et une personne nommée, non affiliée à OSSTF/FEESO

OSSTF/FEESO a nommé les administrateurs suivants à la fiducie :

- 1) Desiree Francis
Ancienne membre de l'Exécutif provincial d'OSSTF/FEESO
Fiduciaire membre actif ou retraité
- 2) Randy McGlynn
Ancien directeur général, Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Fiduciaire indépendant
- 3) Dayle Whittaker
Agent aux avantages sociaux – District 24, Waterloo
Fiduciaire membre actif
- 4) Secrétaire générale adjointe – Services professionnels
- 5) Secrétaire général adjoint – Services de protection

De manière périodique, des communications vous tiendront au courant du progrès du Régime provincial d'avantages sociaux par l'envoi de bulletins d'information, de publications sur Internet et de réunions des unités de négociation. Un document de questions et réponses est en cours d'élaboration.

Pour toutes questions, communiquez avec :

Dale Leckie, directeur général
Avantages sociaux d'OSSTF/FEESO
Dale.leckie@osstfbenefits.ca

Diane Yocom, administratrice
Avantages sociaux d'OSSTF/FEESO
Diane.yocom@osstfbenefits.ca

